



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Programme de travail 2014-2015

France Stratégie vise trois objectifs prioritaires pour 2014-2015 :

- **OPÉRATIONNALISER** la démarche *Quelle France dans dix ans ?* en conduisant, en liaison avec les ministères intéressés, une série de réflexions thématiques ;
- **RÉPONDRE** aux missions nouvelles qui lui ont été confiées ;
- **STRUCTURER** son offre d'expertise en effectuant dans chacun de ses domaines d'activité les investissements intellectuels et méthodologiques nécessaires à la construction d'un avantage comparatif.

France Stratégie est un organisme de réflexion, d'expertise et de concertation placé auprès du Premier ministre.

Annoncé lors de la Grande Conférence sociale de juillet 2012 et créé par décret le 22 avril 2013, France Stratégie se veut à la fois un outil de concertation au service du débat social et citoyen, et un outil de pilotage stratégique au service de l'exécutif.

France Stratégie s'appuie sur des équipes d'analystes confirmés, compétents principalement dans les questions économiques, sociales, d'emploi, de développement durable et de numérique.

Il est également chargé de coordonner un réseau de huit organismes : le Conseil d'analyse économique (CAE), le Conseil d'orientation des retraites (COR), le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE), le Haut Conseil de la famille (HCF), le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFi-PS), le Conseil national de l'industrie (CNI) et le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).

France Stratégie, dans ses domaines d'expertise, éclaire l'avenir, contribue aux choix de politique publique, organise des concertations ou évalue des dispositifs et des politiques.

Quatre missions complémentaires orchestrent l'action de France Stratégie :

- Évaluer les politiques publiques, de façon indépendante et exemplaire.
- Anticiper les évolutions de la société française, qu'elles relèvent de l'économie, du social, du développement durable ou des technologies et analyser les questions qu'elles posent à moyen terme, afin de préparer les conditions de la décision politique.
- Débattre. France Stratégie a vocation à être une maison ouverte, dialoguant avec les partenaires sociaux, la société civile, les entreprises, la communauté des spécialistes et le monde universitaire.
- Proposer des politiques/réformes/orientations au gouvernement, en mettant en lumière les arbitrages possibles, les expériences étrangères et les positions des acteurs.

Quelle France dans dix ans ?

À l'issue du séminaire gouvernemental du 19 août 2013, le président de la République a chargé France Stratégie de préparer une stratégie nationale pour les dix prochaines années.

Il était attendu de France Stratégie un diagnostic affûté sur les perspectives de l'économie et de la société françaises ainsi qu'un exposé clair sur les choix auxquels la collectivité nationale est confrontée. Le Président a demandé que les grands objectifs mis en avant soient assortis d'indicateurs quantitatifs qui permettront, au fil du temps, d'apprécier les progrès accomplis. Mais il a souhaité que l'élaboration de ce projet pour la France fasse d'abord l'objet de consultations et de débats associant experts, partenaires sociaux, élus et citoyens.

Le rapport final a été remis au président de la République le 25 juin 2014.

1. OPÉRATIONNALISER LA DÉMARCHE *QUELLE FRANCE DANS DIX ANS* ?¹

En aval du rapport, huit thèmes feront l'objet d'investigations complémentaires, chaque fois selon un calendrier articulé aux échéances politiques nationales ou internationales.

- **L'action publique dans dix ans.** À la demande du secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, France Stratégie et le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) se sont associés pour organiser à partir du deuxième semestre 2014 une série d'ateliers sur l'avenir de l'État et de l'action publique. Ces ateliers réuniront, outre des administrations centrales et des représentants des partenaires sociaux, des usagers, des agents publics de terrain, des élus locaux, des experts. Trois grandes thématiques seront abordées : les missions, les transformations induites par le numérique et l'organisation du changement. La réflexion s'appuiera sur des exemples de transformations réussies, à l'étranger ou en France.
- **La simplification des politiques sociales.** Le rapport *Quelle France dans dix ans ?* a souligné l'extrême complexité des dispositifs sociaux, les coûts que cette complexité induit et la difficulté qu'elle crée pour les bénéficiaires. Il a mis en avant l'utilité qu'il y aurait, pour l'efficacité des politiques, à passer d'une logique de gestion des risques à une logique plus centrée sur les personnes. France Stratégie se propose de conduire une réflexion opérationnelle sur les voies d'une simplification de la sécurité sociale et d'engager une concertation sur cette base.
- **Les enjeux économiques et sociaux de la réforme territoriale.** Le rapport *Quelle France dans dix ans ?* a mis l'accent sur la nécessité d'exploiter le potentiel de croissance des métropoles tout en assurant la diffusion de ses effets dans les territoires. En approfondissant ce travail, France Stratégie se propose d'éclairer l'enjeu économique de la réforme territoriale en cours.
- **La qualité de la croissance.** Partant du constat d'un délitement du consensus sur la croissance, le rapport *Quelle France dans dix ans ?* a proposé un nouveau jeu d'indicateurs permettant de donner un contenu à la notion de qualité de la croissance. L'étape suivante consiste à soumettre au débat ces indicateurs et à approfondir les travaux sur leur choix et leur calcul régulier. Après un premier travail commun à l'automne 2014, un séminaire sur ce sujet est prévu en juin 2015 avec le DRC chinois (homologue de France Stratégie).
- **L'investissement.** Il s'agit ici de chercher à préciser aux niveaux macroéconomique et sectoriel (en matière d'énergie et d'infrastructures notamment) le diagnostic d'un retard d'investissement en France et en Europe, et de déterminer quelles initiatives pourraient être prises pour y remédier.
- **Financement de l'économie et développement des entreprises.** Le renouveau de la croissance va notamment reposer sur le développement d'entreprises porteuses d'innovations et de gains de productivité. Dans le même temps, les transformations réglementaires du secteur financier pourraient se traduire par un moindre engagement des banques dans l'activité d'intermédiation. Cette double évolution appelle une mutation du mode de financement des entreprises, dont il s'agit d'étudier les conditions et les implications pour les politiques publiques.
- **Les outils de sécurisation des parcours professionnels.** Le rapport *Quelle France dans dix ans ?* a proposé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les divers comptes individuels apparus récemment. Il s'agit de définir précisément les caractéristiques et les modalités de fonctionnement d'un tel compte et les simplifications que sa création permettrait d'apporter.

(1) Conduit à la demande du président de la République, cet exercice de prospective a structuré les travaux de France Stratégie pour l'année 2013-2014. Rapport remis au président de la République en juin 2014 : www.strategie.gouv.fr/travaux/france-dix-ans.

- **Les conditions d'un meilleur fonctionnement du secteur du logement.** France Stratégie et le Conseil d'analyse économique (CAE) ont l'un et l'autre formulé une série de propositions pour une réforme à moyen terme du secteur du logement. En vue de tester leur opérationnalité et leur acceptabilité, ils se proposent d'organiser conjointement une concertation avec les professionnels du secteur (métiers de la construction, de l'immobilier et du financement, bailleurs sociaux, parties prenantes, élus, partenaires sociaux, etc.). Ils y associeront les administrations et les corps d'inspection concernés.

2. RÉPONDRE AUX MISSIONS NOUVELLES

France Stratégie s'est vu confier à sa création de nouvelles missions d'évaluation, de concertation et de débat. Pour y répondre, de premières initiatives ont été prises, qu'il s'agit d'amplifier et de structurer. Par ailleurs, le gouvernement a, notamment à l'occasion de la conférence sociale, chargé France Stratégie d'une série de tâches spécifiques.

Nous nous attacherons donc à :

- **consolider notre apport en matière d'évaluation des politiques publiques.** Cela passera par la création d'un comité des évaluations, associant acteurs de l'évaluation et scientifiques, et pourra prendre la forme de commissions constituées pour étudier les effets des projets de loi devant être débattus au Parlement ;
- **mener à bien les évaluations dont la charge nous a été confiée par le Gouvernement.** Il s'agit d'abord du Comité de suivi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), dont les missions sont élargies à l'ensemble des aides aux entreprises. Il s'agit ensuite du système et des politiques d'innovation, avec l'installation en juin 2014 de la commission correspondante. France Stratégie collabore également avec le Commissariat général à l'investissement (CGI) sur les méthodes d'évaluation des investissements publics ;
- **poursuivre et développer la fonction d'observatoire et notamment mettre en place l'observatoire des rémunérations** voulu par les syndicats. Cet observatoire permettra de mieux connaître les évolutions des rémunérations et de rendre ces données et analyses facilement accessibles ;
- **renforcer les synergies avec les organismes du réseau de France Stratégie**, dans le respect de leur indépendance. Une mission a notamment été lancée sur la modélisation économique et les projections à moyen terme ;
- **structurer les relations de France Stratégie avec ses différents partenaires** (partenaires sociaux, société civile et *think tanks*, collectivités territoriales, cellules de stratégie, partenaires internationaux) ;
- **tirer tout le parti de la concertation**, en particulier dans le cadre des instances créées à cet effet (plateforme RSE, commissions). France Stratégie doit aussi réfléchir aux voies d'une modernisation de la concertation et se propose d'organiser un colloque à cette fin ;
- **installer France Stratégie comme lieu de débat exigeant.** Une première série de débats sur les questions économiques internationales a été lancée avec succès. Cette initiative doit être étendue à d'autres domaines, notamment sociaux.

3. STRUCTURER NOTRE OFFRE D'EXPERTISE

France Stratégie couvre un champ large : économie, technologie et développement durable, travail et emploi, politiques sociales, institutions et questions sociales. Dans chacun de ses domaines d'expertise, son ambition est d'être le creuset des politiques publiques de demain. Pour cela, il doit choisir les thématiques, les méthodologies et les outils qui lui permettront de s'affirmer comme pôle d'excellence, au meilleur niveau français et international.

Dans cette perspective, l'année 2014-2015 sera marquée par des investissements destinés à renforcer l'identité des départements thématiques et à créer les conditions de leur affirmation dans la réflexion sur les perspectives à moyen terme et les politiques publiques.

Les principaux axes d'investissement seront les suivants.

Dans le domaine économique et financier

- **Les fondements de la croissance et de la compétitivité.** L'articulation entre examen des données d'entreprises, analyse macro et éclairages sectoriels permet de porter un diagnostic précis sur l'offre productive (facteurs de production, innovation, productivité, croissance des firmes, etc.) et sur les déterminants économiques, sociaux et financiers de la dynamique de croissance des entreprises. Ces analyses viendront enrichir la réflexion sur les politiques de croissance et de compétitivité.
- **Les projections et simulations à moyen-long terme.** Les besoins en la matière sont significatifs (comptes sociaux, énergie, environnement, métiers et qualifications) mais assez mal satisfaits. France Stratégie a vocation à jouer un rôle fédérateur. Un groupe de modélisateurs, réunissant les utilisateurs de modèles de long terme des différents domaines, permettra de confronter les expériences, de comparer les résultats et de renforcer les analyses.
- **Les perspectives à moyen-long terme des finances publiques et l'évaluation des dépenses publiques.** Les travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR) et du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), organismes associés à France Stratégie, dessinent des perspectives pour l'évolution des dépenses de retraite et de santé. L'ambition est d'étendre cette démarche à l'ensemble des dépenses publiques, dans une optique à la fois positive (tendances d'évolution) et normative (évaluation).

Dans le domaine du travail et de l'emploi

- **Les mobilités.** Géographiques, professionnelles, sectorielles, subies ou choisies, les mobilités sont une composante centrale du marché du travail contemporain, mais elles restent relativement mal connues. Un investissement sur les données permettra de disposer d'un constat précis et documenté, et ainsi de mieux appréhender les trajectoires sur le marché du travail et de mieux définir les dispositifs d'accompagnement de ces mobilités (notamment le compte personnel d'activité).

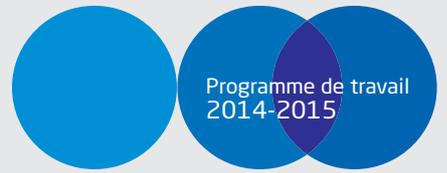
- **Les liens entre métiers, qualifications, secteurs et compétences.** La polarisation du marché du travail est un trait marquant des économies avancées. Il importe d'en prendre la mesure dans le cas français et d'en tirer les conséquences économiques et sociales. La rénovation des méthodes de projection des métiers et des qualifications, domaine traditionnel d'expertise de France Stratégie, permettra d'affiner le diagnostic sur ces sujets et de mieux informer les praticiens regroupés au sein du réseau des observatoires qu'il anime.
- **Les rémunérations,** avec la création de l'observatoire des rémunérations et les réflexions économiques sur la compétitivité.
- **Les transformations du travail.** Dans tous les secteurs, et quelles que soient les activités, le travail est appelé à se transformer sous l'effet des évolutions sociétales mais aussi technologiques. Il devient plus informationnel, cognitif, serviciel. La répartition entre donneurs d'ordre et sous-traitants évolue en permanence au gré de la recomposition continue des chaînes de valeur autour des « cœurs de métier ». Ces questions seront approfondies dans plusieurs dimensions, notamment : la part des changements normatifs et sociétaux dans la relation au travail, la polarisation des emplois et l'impact des transformations technologiques.

Dans le domaine social

- **La politique des âges.** La question de l'équité entre les générations fait l'objet de nombreuses discussions mais souffre de ne pas prendre appui sur des instruments d'observation précis. France Stratégie soutient des travaux de recherche sur les *National Transfer Accounts*, au sein d'un groupe de travail réunissant chercheurs et administrations concernées. Ces travaux visent à définir des critères pertinents pour apprécier l'équité entre les générations et la contribution qu'y apportent les politiques publiques. Ils visent ainsi à construire les instruments d'une politique des âges.
- **Trajectoires et inégalités.** Les inégalités sociales doivent s'apprécier en coupe instantanée mais aussi au fil des trajectoires individuelles. L'ambition est ici dans un premier temps de rassembler l'information disponible sur la base des enquêtes et panels existants, de l'exploiter dans une perspective de politiques publiques, puis de formuler des recommandations sur l'amélioration des enquêtes.

Dans le domaine du développement durable

- **La transition écologique et énergétique.** Les conséquences économiques de différents scénarios de transition écologique et énergétique font actuellement l'objet d'évaluations divergentes. France Stratégie se propose d'aider à réduire les écarts entre ces évaluations en confrontant les instruments et en rapprochant les experts. L'objectif est de clarifier les enjeux, nationaux et européens, de cette transition.
- **Le calcul socioéconomique pour l'évaluation des investissements.** Il s'agit d'un domaine traditionnel d'expertise de France Stratégie, qui a fait l'objet d'un nouveau rapport en 2013 (Rapport Quinet sur la valeur tutélaire du carbone). Ces travaux doivent être poursuivis et approfondis, en liaison notamment avec le CGI.
- **Le numérique.** France Stratégie a récemment produit plusieurs rapports sur le numérique et ses conséquences (notamment *Internet 2030* et *Les territoires numériques de la France de demain*). Il poursuit ses travaux sur les conséquences économiques et sociétales du développement de cette technologie, notamment en matière de fiscalité.



Programme de travail des départements thématiques

DÉPARTEMENT ÉCONOMIE-FINANCES

Le programme de travail du DEF s'articule autour de grands projets pluriannuels d'évaluation et de modélisation, d'une part, et de travaux infra-annuels relevant des deux axes thématiques « Fondement de la croissance et compétitivité » et « Financement de l'économie », d'autre part.

PROJETS PLURIANNUELS

Dans le cadre des nouvelles fonctions de France Stratégie, le DEF pilotera, en partenariat avec les départements Travail-Emploi et Développement durable, les commissions d'évaluation du CICE et des politiques d'innovation. Le Comité de suivi du CICE, créé en 2013, étendra dès la fin 2014 le champ de ses travaux à l'ensemble des dispositifs d'aide aux entreprises. La Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI), créée en 2014, visera quant à elle à évaluer les différentes composantes et dimensions des politiques d'innovation au regard de leur impact économique (croissance, emploi, etc.). Elle analysera leur cohérence globale et formulera des propositions concrètes pour accroître leur efficacité.

S'agissant des missions du DEF relatives aux fondements de la croissance et au financement de l'économie, des bases de données, des outils de modélisation, de prévision et de micro-simulation seront développés ou perfectionnés :

- une base de données sur les entreprises françaises et européennes regroupant plusieurs sources (EAE, ESA, LIFI, CIS, DADS, DIANE, AMADEUS) est en construction. Celle-ci sera exploitable fin 2014 ;
- le modèle de micro-simulation OpenFisca sera perfectionné et désormais utilisé de façon récurrente pour évaluer les réformes du système socio-fiscal français ;
- en partenariat avec le Fonds monétaire international (FMI) et le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) est développé un modèle DGSE (dynamic stochastic general equilibrium) sur la zone euro visant à étudier en particulier les politiques de régulation financière ;
- un travail de modélisation sera initié, permettant de simuler et de projeter à long terme les fondamentaux et comptes de nombreux domaines (social, environnement, métiers-qualifications, etc.). Un groupe de modélisateurs, experts des domaines étudiés, sera constitué afin de confronter les résultats et de renforcer les analyses à long terme de France Stratégie ;
- enfin, une maquette de projections des finances publiques sera créée en interne. S'inspirant des travaux du COR et du HCAAM, organismes associés à France Stratégie, l'objectif est d'étendre la démarche à l'ensemble des dépenses publiques.

PROJETS DE COURT-MOYEN TERME

Axe 1 - Fondements de la croissance et de la compétitivité

À partir notamment des bases de données sur les entreprises françaises et étrangères créées en interne, une quinzaine de travaux infra-annuels sont en cours, visant à étudier d'un point de vue à la fois micro et macroéconomique les fondements de la croissance et de la compétitivité des firmes.

Sont notamment envisagés :

- une synthèse sur la compétitivité et l'attractivité de la France, dressant un diagnostic macrosectoriel de la compétitivité prix et hors-prix de la France en comparaison internationale ;
- une étude économétrique sur le lien entre innovation et compétitivité hors-prix ;
- des travaux empiriques permettant de comparer les effets des deux stratégies de réduction des coûts et d'investissement en innovation sur le niveau de compétitivité d'une trentaine de pays développés et en développement ;
- des travaux relatifs à l'incidence du renouvellement du tissu productif sur la variation de la productivité agrégée ;
- des études sur le risque de défaillance des entreprises en France et en Europe et sur le lien entre prise de risque et performance des entreprises selon leur taille et leur secteur d'activité ;
- des prévisions macrosectorielles de l'emploi en France ;
- une étude des dynamiques salariales par secteur en France ;
- une étude des déterminants de l'emploi par secteur et en comparaison internationale ;
- des travaux sur les déterminants macroéconomiques du chômage de longue durée ;
- une analyse coût/bénéfices d'un système d'assurance chômage européen ;
- des travaux d'analyse sur les indicateurs de bien-être, faisant suite aux recommandations du groupe de travail Stiglitz-Sen-Fitoussi.

Axe 2 - Financement de l'économie

La croissance et le développement des entreprises en France appellent une mutation de leur mode de financement, encore trop marqué par la prédominance du crédit bancaire. Parallèlement, les évolutions réglementaires modifient le paysage du système financier. Dans ce cadre, le département Économie-Finances initie une dizaine de projets sur le financement de la croissance, qui s'appuieront notamment sur les outils développés.

Sont notamment envisagés des travaux sur :

- l'effet de la structure de financement sur la performance des entreprises, selon leur secteur d'activité, leur taille et la configuration de leur actionariat ;
- l'évolution des bilans des assureurs et ses conséquences sur le financement de l'économie ;
- le lien entre la fiscalité de l'épargne et les investissements de long terme des entreprises ;
- les dépenses européennes de soutien à la croissance et leur financement ;
- l'identification des dépenses publiques (nationales et européennes) en doublon.

DÉPARTEMENT TRAVAIL-EMPLOI

Le programme du DTE s'inscrit dans un contexte de sortie de crise complexe, à la temporalité encore incertaine. La question de l'emploi et de l'activation des politiques publiques d'emploi est primordiale, compte tenu de la résistance du chômage, particulièrement de celui des jeunes et des moins qualifiés.

Le chômage poursuit sa progression continue, notamment au détriment des chômeurs de longue durée. La question de l'emploi des seniors, de leur maintien ou retour vers l'emploi demeure posée, celle de la flexibilité reste centrale. Ce sont ces enjeux majeurs qui guideront nos travaux.

Les études menées au cours de l'exercice précédent ont mis en évidence la question cruciale de la qualification des métiers, mais aussi la forte dualité du marché du travail, qui conduit l'État, les individus et les entreprises à s'interroger sur la sécurisation des parcours professionnels et sur l'optimisation des mobilités professionnelles. Les trajectoires professionnelles, parce qu'elles sont plus heurtées qu'auparavant, doivent être accompagnées, aidées, facilitées.

C'est dans ce contexte que le DTE a choisi d'axer son analyse sur trois thématiques structurantes pour les années à venir – les mobilités, les qualifications, les rémunérations – qui sont toutes les trois centrées sur les parcours des individus.

LES MOBILITÉS

Mobilités choisies ou subies, il s'agit de mieux appréhender les contours des trajectoires et parcours de chacun sur le marché du travail. La facilitation, voire la promotion, de la mobilité professionnelle, au sein des territoires, des régions, mais aussi dans un cadre plus vaste, plus ouvert, sont au cœur des débats et s'imposent de façon grandissante comme objectif de politiques publiques. Pourtant, et alors même que la nature de la mobilité semble un critère significatif de différenciation des trajectoires professionnelles, les données descriptives visant à qualifier les mobilités externes et les trajectoires des individus sur longue période sont encore peu développées et relativement mal connues.

La flexibilité grandissante sur le marché du travail se traduit, en matière de politiques publiques, par la place croissante accordée à la figure de « l'individu acteur », avec pour objectif de donner à chacun les moyens d'être davantage autonome sur le marché du travail, de façon à mieux anticiper et sécuriser ces mobilités. Il s'agit donc de réfléchir aux outils et dispositifs d'accompagnement – en particulier le compte personnel d'activité – qui permettront de développer les mobilités choisies et feront des mobilités subies des leviers de mobilités ascendantes et mieux accompagnées.

Ces travaux, qui seront concrétisés par des notes d'analyse et par un groupe de travail chargé notamment de réfléchir aux éléments de constitution et d'application du compte personnel d'activité, visent à mieux cerner les impacts des mobilités sur les trajectoires professionnelles des individus. Ils seront aussi l'occasion de s'interroger sur la pertinence des dispositifs d'accompagnement des mobilités, dans un objectif de renforcement de la sécurisation des transitions.

LES MÉTIERS ET LES QUALIFICATIONS

Le DTE confortera sa capacité d'expertise et de prospective dans les domaines des secteurs, des métiers et qualifications attendus sur le marché du travail. L'année 2015 verra essentiellement la valorisation et le déploiement des outils méthodologiques du dernier rapport sur les prospectives des métiers et des qualifications, réalisé en collaboration avec la DARES (rapport d'étape *Les Métiers en 2022*, paru en 2014, et rapport complet à paraître au premier semestre 2015).

Le DTE mènera également une réflexion sur les modalités précises d'élaboration de cet exercice de projection, dont les résultats sont majeurs pour l'action publique en matière de formation, de qualification, et d'appariement du marché du travail. Un audit du précédent exercice associera les partenaires du projet. Pour l'enrichir et en garantir la robustesse, un *benchmark* international sera réalisé. Enfin, la création du réseau des observatoires, en 2014, devra se poursuivre et alimenter les réflexions sur les métiers.

Quatre axes de réflexion seront engagés. Il s'agira d'étudier la dynamique économique des secteurs, des métiers et des filières de manière rétrospective et prospective, de suivre l'évolution des compétences et des qualifications dans les secteurs, les métiers et les filières, pour en tirer les conséquences en termes d'adaptation des politiques publiques selon les publics. Les organisations du travail et les approches territoriales constitueront les deux autres axes de cette réflexion.

LES RÉMUNÉRATIONS

Le DTE veut enfin approfondir ses travaux sur la question des rémunérations, au sens le plus large.

Trois pistes baliseront la réflexion et devront s'articuler avec la création de l'observatoire des rémunérations. Il s'agira tout d'abord de faire le point sur les dynamiques des rémunérations, notamment dans les secteurs économiques, pour mieux en appréhender les structures et la composition, et sur les pratiques salariales des entreprises. La question du coût du travail sera également explorée. Le département enrichira son analyse sur les incidences des nouvelles formes d'emploi dans la fixation des rémunérations, et du partage de la valeur ajoutée. Cet angle pose la question du lien de subordination entre employeur et salariés, notamment dans le cadre de l'actionnariat salarié. Enfin, le rôle de la négociation d'entreprise et collective dans la dynamique des rémunérations sera étudié. Les travaux engagés sur le CICE se poursuivront dans le cadre de la nouvelle instance d'évaluation des aides accordées aux entreprises.

Ces thématiques structurantes illustrent les quatre domaines d'expertise du département Travail-Emploi : les métiers et les secteurs, les parcours et les trajectoires, le fonctionnement du marché du travail et notamment la place des acteurs qui le composent, enfin l'enseignement supérieur et la recherche. C'est dans ce cadre que seront prolongées les réflexions sur la nature du lien entre la formation et l'emploi, et que sera étudiée la question cruciale de l'insertion du plus grand nombre sur le marché du travail, vers des emplois de qualité.

DÉPARTEMENT SOCIÉTÉ, INSTITUTIONS ET POLITIQUES SOCIALES

Les principaux domaines d'expertise du DSIPS sont :

- la protection sociale : systèmes de protection sociale, politiques familiales, de santé ;
- la cohésion sociale : inégalités, politique du logement, de la ville, de lutte contre la pauvreté, jeunesse et éducation, handicap et dépendance... ;
- les besoins sociaux et les politiques publiques, de l'analyse sociologique aux organisations institutionnelles : recomposition de la démocratie (concertation, évaluation, etc.), mise en œuvre des dispositifs publics (organisation, accessibilité, etc.).

AXES D'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL

Deux dossiers traiteront le thème des **inégalités**, avec des perspectives différentes : les âges et les générations pour le premier, les trajectoires individuelles pour le second.

Politique des âges. Sur la base d'une comptabilité intergénérationnelle éclairée par la méthode des *National Transfer Accounts*, une première étape de l'analyse consiste à mesurer la répartition des revenus, de la consommation, au fil des âges et des générations, et sa déformation depuis trente ans. Une seconde étape consiste à revisiter les politiques des âges au prisme notamment de ces nouvelles informations. Seront ainsi discutés : les critères opérants pour évaluer l'équité entre les générations, les méthodes de répartition de l'effort public entre les âges. Les séances de travail aborderont les politiques explicitement liées à l'âge (retraite, politique de la jeunesse) comme celles ayant un impact, même non voulu, sur les différentes générations (logement, emploi).

Trajectoires et inégalités. Ce travail a pour objectif l'analyse des inégalités dans une perspective dynamique : il s'agit de comprendre la construction des inégalités et leur évolution. Seront étudiées les différentes méthodes de recueil d'information sur les inégalités (panels administratifs, enquêtes longitudinales, pseudo panels, etc.) afin de synthétiser les données disponibles et de faire des recommandations sur les techniques de collecte. Un groupe travaillera sur les outils de politique publique permettant de prendre en compte ces trajectoires sociales, sur la base de comparaisons internationales notamment.

COMMISSIONS ET ATELIERS

L'action publique dans dix ans. À la demande du secrétaire d'État à la réforme de l'État et à la simplification, France Stratégie a lancé, en collaboration avec le SGMAP, une série d'ateliers qui auront pour thème les missions essentielles de l'État dans dix ans, les implications du numérique et des changements technologiques, l'évolution des principes d'organisation et de management, les conséquences opérationnelles et la mise en œuvre des transformations.

Commission « Enfance et adolescence ». Présidée par François de Singly, cette commission doit produire, pour le début 2015, une stratégie nationale intégrée pour l'enfance et l'adolescence, qui améliore la cohérence de l'ensemble des interventions publiques concernant la tranche d'âge 0 à 18 ans.

La construction de cette stratégie se fonde sur une synthèse des travaux portant sur les grands pans de la vie des enfants et des adolescents (éducation, famille, sociabilité, protection de l'enfance, etc.), sur une analyse des axes majeurs identifiés par la commission, ainsi que sur une concertation avec l'ensemble des acteurs publics et avec des enfants et des jeunes.

RAPPORTS ET NOTES

Simplification de la sécurité sociale. L'organisation de la sécurité sociale, avec ses quatre branches, ses dix régimes et sa multiplicité de prestations, pose aujourd'hui des questions de coût de gestion, de compréhension par les usagers et d'efficacité des politiques. La configuration d'une sécurité sociale simplifiée sera l'objet de ce dossier, ainsi que les stratégies – juridiques, démocratiques, de communication et de gouvernance – qui pourraient être adoptées pour favoriser le bon équilibre entre l'adaptation aux situations particulières et la simplicité d'ensemble. Un groupe de travail aura pour mission de proposer un schéma qui sera ensuite débattu lors de séances de concertation.

Métropolisation et développement territorial. Cette recherche a pour objet d'étudier le lien entre des métropoles françaises dynamiques et les territoires voisins, pour mieux documenter des politiques de rayonnement économique.

Villes de demain. La publication d'une étude financée par France Stratégie, qui présente trois monographies de villes « exemplaires » en matière de développement durable, sera assortie de notes d'analyse formulant des préconisations de gouvernance à l'échelle communale.

Démocratie et engagement des jeunes. Ce dossier, qui prolonge la démarche de prospective *Quelle France dans dix ans ?*, doit analyser la relation des jeunes avec l'engagement et avec la démocratie, et en inférer des propositions concernant la rénovation de la démocratie représentative, ainsi que des autres formes d'engagement dans la Cité.

Indicateurs « au-delà du PIB ». À la suite du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure des performances économiques et du progrès social (2009), le chantier de prospective stratégique *Quelle France dans dix ans ?* a proposé une rénovation des indicateurs de richesse des nations, pour prendre en compte d'autres dimensions que la seule croissance monétaire. La constitution d'un groupe de travail sur ce thème ouvrira la voie à l'implantation de nouveaux indicateurs.

Efficacité de la dépense publique. Dans le prolongement des notes sur l'efficacité de la dépense publique en perspective comparatiste (publiées en juillet 2014), un rapport sur les mutations de l'État social ouvrira des voies de réforme sur de grands pans de politique.

COLLOQUES ET CONCERTATIONS

Outre les séminaires de valorisation des travaux, le DSIPS co-organise deux événements :

- **un colloque sur les innovations médicales et l'organisation du système de soins**, avec le HCAAM ;
- **une concertation sur le logement** : plusieurs rapports ont fait récemment des propositions pour améliorer la situation du logement, caractérisée notamment par des prix excessifs dans certaines zones tendues et par les difficultés d'accès de certaines populations. France Stratégie, en collaboration avec le CAE et le SGMAP, va organiser une concertation sur ces propositions, avec un groupe composé des acteurs du logement et des représentants des usagers.

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le DDD mènera des travaux en 2014 et 2015 sur les transitions écologique et énergétique, les négociations climatiques, le numérique et le calcul socioéconomique. Dans le sillage du rapport *Quelle France dans dix ans ?*, le DDD investira également quatre thématiques, en étroite liaison avec les autres départements : l'action publique dans dix ans, la qualité de la croissance, l'investissement et enfin les enjeux socioéconomiques de la réforme territoriale.

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Les transitions écologique et énergétique constituent un enjeu clé du devenir de notre planète et de la lutte contre le changement climatique. Elles ne seront couronnées de succès que si les politiques énergétiques française et européenne qui les accompagnent sont efficaces et garantissent notre sécurité énergétique et notre compétitivité. Les conséquences économiques des différents scénarios de transition font actuellement l'objet d'évaluations divergentes. France Stratégie se propose de contribuer à réduire les écarts en confrontant les instruments et en rapprochant les experts. L'objectif est de clarifier les enjeux, nationaux et européens. Ce travail concernera tout autant les évaluations sectorielles (mix électrique, biomasse-énergie, mobilité, efficacité énergétique) que macroéconomiques (voire les évaluations santé-risque-environnement). Il s'agira d'analyser les perspectives technologiques et de réfléchir aux conditions de développement de l'innovation dans ces domaines. À terme, le DDD, en concertation avec les équipes de modélisateurs et les acteurs concernés, en étroite liaison avec le DEF, cherchera à évaluer les performances de chaque modèle et les différents scénarios de la transition énergétique française, ainsi que leur faisabilité technique, leur coût et leur financement. En 2014-2015, la déclinaison de ces thèmes donnera lieu à une réflexion sur la politique européenne de l'énergie, à un décryptage de la transition énergétique dans un certain nombre de pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Pologne, Suède) et enfin à l'installation d'un groupe d'experts sur les méthodes d'évaluation des scénarios de transition énergétique (macroéconomiques, mais aussi sectoriels).

La conférence climatique qui se tiendra à Paris en 2015 (COP21) représente un enjeu environnemental majeur mais aussi un enjeu politique important pour la France et pour son gouvernement. À cet égard, France Stratégie pourra apporter un appui à la délégation française, d'une part pour approfondir certaines thématiques en mobilisant l'expertise internationale, d'autre part pour participer à la concertation avec les parties prenantes. Le DDD cherchera notamment à appuyer la délégation française en s'impliquant sur les deux axes de travail suivants :

- **l'équité dans les négociations climatiques** : en parallèle d'une étude commandée, il s'agira de produire des documents d'analyse permettant de circonscrire le champ des possibles concernant l'introduction du concept d'équité dans l'accord de Paris. Cette notion complexe doit être prise en compte dans les négociations ;
- **les coûts et le financement du changement climatique** : le DDD approfondira la question des coûts de l'atténuation des effets du changement climatique et des coûts liés à l'adaptation à ce changement et aux « pertes et dommages » qui sont aujourd'hui les moins bien documentés, et il travaillera sur les différents outils permettant d'en assurer le financement.

Le DDD prendra part aux réflexions sur le cadrage des contributions attendues pour la COP21.

NUMÉRIQUE

Internet connecte aujourd'hui plus de 2,5 milliards d'êtres humains. Demain, ce réseau non seulement rassemblera plus de la moitié de l'humanité, mais il nous reliera également à des dizaines de milliards d'objets, de capteurs et, dans un avenir plus lointain, de robots. Ces nouvelles formes de dispositifs intelligents capables de dialoguer entre eux apporteront des gains de productivité significatifs dans l'administration, les mobilités et les transports, l'enseignement ou la santé, et prendront progressivement en charge des pans entiers de la gestion de notre vie quotidienne. Cette évolution aura un impact sur l'ensemble de notre économie, en offrant de réelles opportunités de croissance pour les entreprises, en améliorant les services rendus, notamment les services publics, mais en obligeant des secteurs entiers à s'adapter. Le DDD a l'ambition dans ce domaine de faire de France Stratégie un lieu de référence sur les évolutions du numérique et sur leurs conséquences sociétales et économiques.

Les travaux 2014 et 2015 du DDD porteront sur la stratégie européenne de développement du numérique – en particulier les perspectives d'un marché unique –, sur la fiscalité à l'heure du numérique, sur une analyse économique des possibilités technologiques offertes par une gestion plus dynamique du spectre, ainsi que sur les nouvelles plateformes de dialogue de l'internet des objets. À la suite du rapport *Quelle France dans dix ans ?*, le DDD approfondira également les transformations induites par le numérique dans l'organisation des services publics et des entreprises ainsi que dans les usages (en particulier dans les mobilités et les transports). Ces travaux pourront être menés en lien avec les réflexions de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) sur les évolutions sociétales liées au numérique.

ÉVALUATION EX ANTE ET CALCUL SOCIOÉCONOMIQUE

En cette période de fortes contraintes budgétaires, il est plus que jamais nécessaire de rationaliser les dépenses publiques, qu'elles soient de fonctionnement ou d'investissement. Le calcul socioéconomique est dans ce contexte la méthode phare pour assurer l'évaluation *ex ante* la plus complète et la plus objective possible. En 2013, France Stratégie a publié, dans la lignée d'une longue tradition initiée par les rapports de Marcel Boiteux en 1994 et 2001, une doctrine générale de l'évaluation. En liaison avec le Commissariat général à l'investissement chargé de réaliser la contre-expertise des évaluations des projets publics les plus importants, et au-delà des projets de transport, le DDD précisera la doctrine dans plusieurs domaines (santé, énergie) et thématiques (évaluation des partenariats public-privé, bilan pour les acteurs nationaux, etc.). Il poursuivra aussi la réflexion sur la définition de valeurs socioéconomiques de référence (les surfaces agricoles, par exemple). En lien avec le CGI, il organisera une série de colloques sur l'évaluation des investissements publics. Ces colloques permettront d'identifier les questions méthodologiques à approfondir dans la réalisation des évaluations socioéconomiques et de diffuser les connaissances relatives à ce type d'évaluations.

France Stratégie a ainsi l'ambition de demeurer l'institution qui fixe la doctrine en matière de calcul socioéconomique.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



[CommissariatStrategieProspective](https://www.facebook.com/CommissariatStrategieProspective)



[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

Contact presse :
Jean-Michel Roullé,
responsable du service
Édition-Communication
01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



FRANCE STRATÉGIE



France Stratégie est un organisme de concertation et de réflexion. Son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.